FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION
DENTISTERIE PRÉVENTIVE ET RESTAURATRICE – DPC 13002425029
Évolutions en dentisterie préventive et restauratrice

Mise à jour du document le 04/11/2025

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser la détermination du risque carieux
- Maîtriser la détection (et l'évaluation) des lésions carieuses
- Maîtriser les outils utilisés pour une détection précoce
- Evaluer l'activité carieuse à l'échelle de la lésion
- Planifier un plan de traitement personnalisé face à la maladie carieuse
- Maîtriser les protocoles opératoires liés aux soins de cario-prévention et aux soins ultra-conservateurs
- Corriger les facteurs de risque liés à l'alimentation et à l'hygiène
- Mettre en œuvre la prévention primaire (fluor, scellements préventifs)
- Maîtriser les procédures cliniques relatives aux :
    - soins non-invasifs (reminéralisation fluorée, vernis au fluorure diamine d'argent et scellements thérapeutiques)
    - soins micro-invasifs (infiltration résineuse)
    - soins invasifs *a minima* (dentisterie restauratrice ultraconservatrice – gestion des lésions carieuses profondes)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques interactifs

Arbres décisionnels

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

1.Pré-inscription via le formulaire en ligne ICI.

2. Connectez-vous sur | Mon DPC (agencedpc.fr) puis cliquez sur « **Recherche Actions**«

- **Indiquez** le **numéro d'action 13002425029**
- **Inscrivez-vous à la session souhaitée.**

Inscription hors DPC : Inscription via le formulaire en ligne ICI.

FORMATEURS

Pr Sophie Doméjean

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

Classe virtuelle : 1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Introduction à l'intervention minimale en cariologie et présentation du concept Caries Care International » (CCI™)

Module 2 : Détermination et gestion du risque carieux (et intervalle de suivi)

Module 3 : Détecter et évaluer les lésions carieuses

Module 4 : Décider d'un plan de traitement personnalisé

- Prévention primaire : fluor (et ses alternatives) et scellements préventifs
- Soins non-invasifs : reminéralisation fluorée, vernis au fluorure diamine d'argent et scellements thérapeutiques

Module 5 : Décider d'un plan de traitement personnalisé

- Soins micro-invasifs : infiltration résineuse
- Soins invasifs *a minima* en technique directe : dentisterie restauratrice ultraconservatrice ; gestion des lésions carieuses profondes (parapulpaires) ; soins restaurateurs atraumatiques (ART)

TARIF

De 346.50€ à 360€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **346.50 €**

Tarif Hors DPC : **360 €**

CALENDRIER

- **18 décembre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

- **23 avril 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **18 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)

- **74 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC :

à hauteur de 346.50€ *

(* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL **fifpl.fr** au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

CONFÉRENCE EN LIGNE UFSBD

Retrouvez, en cliquant sur le lien ci-après le replay de la Conférence en Ligne :

« **Scellements de sillons préventifs et thérapeutiques : Quels intérêts pour nos patients ? Comment passer à l'acte ?** » animée par le Pr Sophie Doméjean le 12 mai 2022.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Pratiques professionnelles